

Index AI : PRE01/283/2013  
13 June 2013

## **Les dirigeants de l’Afrique australe doivent garantir des élections pacifiques au Zimbabwe**

Les dirigeants de l’Afrique australe doivent placer les droits humains en tête des priorités à l’approche des élections au Zimbabwe, a déclaré Amnesty International à la veille d’un sommet très important consacré à ce pays.

La Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) se réunit samedi 15 juin à Maputo, au Mozambique, pour examiner le processus électoral au Zimbabwe, où une élection générale aura lieu avant le 31 juillet.

« La SADC a joué un rôle crucial pour apaiser les tensions au Zimbabwe depuis les violences politiques de 2008. Elle a aujourd’hui le devoir de garantir que les prochaines élections se déroulent dans un climat dénué de violations des droits humains, notamment de violences, a indiqué Noel Kututwa, directeur adjoint du programme Afrique d’Amnesty International.

« Plus précisément, la SADC doit déployer sans délai des observateurs chargés de veiller au respect des droits humains au Zimbabwe pour surveiller la période électorale – avant, durant et après le scrutin . »

Le 31 mai, la Cour constitutionnelle du Zimbabwe a statué que les élections devaient avoir lieu avant la fin du mois de juillet.

À l’approche du second tour de l’élection présidentielle de 2008 – qui opposait l’actuel président Robert Mugabe, de l’Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), au dirigeant du Mouvement pour le changement démocratique (MDC-T) Morgan Tsvangirai, qui occupe aujourd’hui le poste de Premier ministre au sein d’un gouvernement de coalition – le Zimbabwe a été submergé par une vague de violences cautionnées par l’État qui a fait au moins 200 morts.

Des milliers de personnes ont été torturées dans des camps de détention improvisés établis à travers le pays.

« Le gouvernement d’unité du Zimbabwe doit accélérer les réformes légales afin de garantir que les citoyens puissent jouir de tous les droits inscrits dans la Constitution lors de la prochaine élection, a expliqué Noel Kututwa.

« La SADC doit faire en sorte que les Zimbabwéens puissent participer à une élection sans violence, harcèlement ni intimidation, que les services de sécurité demeurent impartiaux, et que les droits à la liberté d’expression, d’association et de réunion pacifique soient respectés. »

Les élections vont se dérouler sur fond de harcèlement infligé aux défenseurs des droits humains dans le pays.

Pas plus tard que le 4 juin, trois militants de l'Association zimbabwéenne pour les droits humains (ZimRights) ont été arrêtés, interrogés puis libérés par la police dans la ville de Mutare, dans l'est du pays.

Selon leurs avocats, les trois militants ont été interrogés parce qu'ils étaient soupçonnés de posséder des supports de promotion des droits humains.

Au cours des derniers mois, les bureaux de plusieurs organisations de la société civile ont été perquisitionnés par la police, qui a saisi des ordinateurs, des téléphones et des documents.

Le directeur de ZimRights, Okay Machisa, qui a passé deux semaines dans un centre de détention provisoire en janvier, compte parmi les personnes inculpées de charges liées à leur travail légitime en faveur des droits fondamentaux.

« Ces violations des droits humains qui constituent une pratique bien établie doivent cesser. La police doit respecter tous les droits inscrits dans la déclaration des droits de la nouvelle Constitution du Zimbabwe, notamment le droit des citoyens de promouvoir les droits fondamentaux dans le cadre d'une élection », a conclu Noel Kututwa.